

Commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale

Compte rendu de la réunion du 15 mars 2013

Objectifs de la réunion : Installation du comité académique du Centenaire

Présents :

Tous les membres composant le comité académique du Centenaire étaient présents à l'exception de Monsieur Bruno STEMMER, IA-IPR de lettres, excusé. (Liste des membres ci-jointe)

1. Introduction par Monsieur le Recteur :

Le Recteur ouvre la séance et demande aux membres du comité de se présenter. Il adresse ses remerciements et souhaite la bienvenue à tous les membres du comité, notamment à Madame Ulrich, Directrice du Goethe Institut de Lille. Il informe l'assistance que c'est avec plaisir qu'il met en place le comité académique du Centenaire, destiné à structurer les projets pédagogiques liés à la commémoration du **Centenaire de la Première Guerre mondiale qui sera un grand évènement mémoriel**.

Le Recteur souligne que notre région est bien placée pour être un terrain privilégié, car elle porte, avec les champs de bataille, un témoignage de ce conflit, sans précédent par son étendue, sa violence et son bilan humain. Il évoque ensuite la littérature dans laquelle il y a matière pour l'éducation nationale à travailler sur ce sujet. Il précise que **tout le monde va pouvoir se mobiliser autour de cet évènement majeur, à la fois historique et culturel au sens général du terme**, et que de nombreuses manifestations vont converger dans notre région y compris des visites d'Etat et de partenaires internationaux.

Le Recteur prévoit que la DGESCO portera une attention particulière à l'Académie de Lille compte tenu de son contexte historique.

A cet effet, Le Recteur indique qu'il **convient de concevoir un programme riche** qui puisse s'inscrire pleinement dans ces commémorations. Il s'agit ici de faire sens, de rendre explicite le conflit ; **c'est d'abord un devoir de connaissance**. Le commémoratif ne peut être séparé de la connaissance de ce qui est commémoré, le devoir de mémoire est initialement une injonction à témoigner et non à se souvenir et qu'il convient de faire comprendre le conflit et ses commémorations, et de partager son héritage qui est commun à tous les belligérants.

Le Recteur précise que le comité académique du Centenaire, tel qu'il est composé, correspond à cet esprit du Centenaire qui doit rassembler, à savoir une pluridisciplinarité fortement présente, avec les IA-IPR de langues et avec des enseignants, avec une connexion vers le 1^{er} degré, avec les partenaires, et l'engagement des services, afin que toutes les compétences convergent.

Le Recteur rappelle que les établissements ont reçu l'appel à projets : les chefs d'établissement (écoles, collèges, lycées) auront à mobiliser les équipes pédagogiques et auront également à entrecroiser plusieurs disciplines dans le même intérêt et plusieurs niveaux d'enseignement en lien avec les partenaires associatifs.

Le Recteur souligne qu'il n'y a pas souvent de terrain aussi propice et que **les établissements ne doivent pas manquer ce rendez-vous**.

Il ajoute que le comité a pour rôle de conseiller et d'accompagner toutes ces actions dans la durée.

Le Recteur souhaite fortement que cette commémoration se prolonge au-delà de 2014.

Il conclut en précisant que **l'Académie doit se retrouver en première ligne et être exemplaire** dans la mise en œuvre de ces commémorations.

Compte tenu de ses obligations, le Recteur quitte la réunion du comité. Avant son départ, Madame Dalbert présente Monsieur Alexandre Lafon, conseiller pédagogique au sein de la mission interministérielle du Centenaire de la Première Guerre mondiale.

2. Présentation de la mission interministérielle :

Monsieur Lafon remercie Monsieur le Recteur de l'accueillir au Rectorat de Lille et précise qu'il fait actuellement un tour de France des académies afin de présenter les objectifs de la mission interministérielle, son rôle et les modalités de mise en œuvre des commémorations. Il établit également le lien entre la mission interministérielle et la DGESCO.

Monsieur Lafon rappelle que 2014 démarrera le cycle des commémorations. L'objectif est de se souvenir ensemble et de mettre à distance le côté sensationnel pour entrer dans l'historicisation. Pour 2014, plusieurs dates commémoratives sont en cours d'arbitrage.

Monsieur Lafon indique que le schéma prévisionnel des commémorations entre 2014 et 2018 pourrait être le suivant :

- L'Etat se consacrera à l'organisation des commémorations de 2014
- Les collectivités locales poursuivront la mise en œuvre en 2015 – 2016 et 2017
- L'Etat reprendra la main en 2018

Il précise que l'année 2013-2014 concerne avant tout, un travail en direction de la jeunesse et de ces mémoires plurielles.

Monsieur Lafon donne quelques exemples de projets, notamment celui de l'Académie de Toulouse qui marque une volonté de s'inscrire dans la démarche et dont le projet évolue autour de l'assassinat de Jean Jaurès le 31 juillet 1914. Le département du Tarn met un enseignant à disposition.

Il rappelle également le caractère interdisciplinaire du projet, et cite en exemple des projets qui évoluent autour des sciences et de l'éducation musicale. Il évoque également les rencontres avec les différents IGEN afin de définir des pistes de réflexion autour des lettres, des langues, de l'éducation musicale, des arts plastiques... D'autres pistes sont évoquées : l'insertion de dispositifs comme l'accompagnement personnalisé, les TPE au lycée, l'implication des classes européennes, les journées de formation (mise en place d'une mallette pour le 1^{er} notamment)...

Il précise, en outre, qu'il faut préparer les élèves au travail qu'ils auront l'année suivante. Donc **il convient de ne pas oublier les élèves de 4^e et de 2nde**.

Il indique que le comité académique du Centenaire à vocation à faciliter la communication avec les établissements, qu'il est nécessaire de travailler en lien avec le CRDP et de se tourner vers l'international. A cet effet, les territoires départementaux peuvent offrir aux établissements des outils et des moyens. De même, sur le site de la mission interministérielle, une carte des académies indiquera où chaque enseignant peut trouver le contact du référent académique du centenaire, la liste des membres du comité...

12 000 élèves anglais sont attendus sur le territoire français. La première classe arriverait en avril 2013, autour d'un projet dynamique : il faut faire en sorte que ce ne soit pas une visite du champ de bataille. La Russie, l'Italie et d'autres pays entreprennent également des projets pour cette commémoration.

Monsieur Lafon souligne qu'il faut avoir en tête qu'au-delà de cette commémoration, il y a de grands enjeux politiques et économiques.

Concernant la labellisation :

- La mission interministérielle travaille autour d'un esprit du centenaire : Compréhension ; Partage des mémoires à l'intérieur de l'hexagone mais aussi hors de l'hexagone et en outre-mer ; Héritage.
- Deux pistes sont présentées pour la valorisation :
 1. **Offrir aux projets** les plus porteurs, les plus originaux **d'être inscrits sur le calendrier 2014 de la mission interministérielle** et être éligibles à un financement. Toutefois le nombre de projets retenus est limité à 5.

Les projets sont attendus pour le 30 juin 2013 et apparaîtront sur le portail de la mission interministérielle en novembre 2013.

Il est prévu également une deuxième vague de transmission de projets pour la 2^e semaine de novembre. Mais ces projets ne seront pas insérés dans le calendrier officiel et figureront sur le portail de la mission interministérielle.

En dehors de cette valorisation interministérielle, **l'académie peut proposer une labellisation** des projets, car **le travail des élèves et des enseignants doit absolument être valorisé.**

2. **Proposer 2 concours nationaux** en lien avec l'ONAC : l'un dans le 1^{er} degré ayant pour axe le travail des élèves et de leur enseignant autour d'un monument de la paix, création d'un livre, d'une nouvelle, d'un site internet... Le deuxième concours dans le second degré orienté vers « mémoires héritées, histoire partagée ». Un travail autour des mémoires locales en lien avec un établissement allemand, anglais...

Le comité académique du centenaire examinera et retiendra les projets de concours les plus remarquables pour qu'ils soient valorisés sur le calendrier de la mission interministérielle et sur le site académique.

3. Autres points abordés :

- Comités départementaux : Madame Dalbert rappelle l'existence des comités départementaux et son implication et celle des DASEN adjoints, en tant que membres de ces comités. Leur participation permet de faire le lien avec le comité académique et d'avoir une vue d'ensemble des différentes manifestations qui seront proposées dans la région. Et au-delà de cette connaissance, pouvoir aider, conseiller et orienter les établissements vers des axes de travail.
- Rôle des membres du comité : Madame Dalbert demande aux différents membres du comité de se présenter et de préciser leur rôle au sein de ce comité.
- Goethe Institut : Madame Ulrich adresse ses remerciements pour avoir été associée au comité. C'est dans un esprit de partage, fondé sur une grande conviction, dans la mesure des possibilités, que le Goethe Institut mènera une réflexion sur les actions à mettre en place pour cet évènement commémoratif en créant des passerelles avec les actions à caractère international développées par le Goethe Institut, qui se construisent avec les partenaires du Goethe Institut dont l'académie de Lille est un partenaire privilégié.
- Communication : plusieurs propositions :
 - Communication en bassin (coordonnateur de bassin)
 - Site académique
 - Site du CRDP
 - Site des établissements
 - Envoi d'un complément d'information aux établissements
- Enseignants chargés de mission « domaine mémoire » au sein des structures culturelles : Ceux-ci peuvent venir en appui des projets. Ils sont l'interface entre l'éducation nationale et les structures. Ils connaissent les attentes de l'EN et les propositions des structures. Ils ont vocation à construire des outils. Une cartographie des projets mis en place sur les territoires des enseignants missionnés est présentée.
- Présentation de diverses pistes :
 - Musée hospitalier régional de Lille
 - Les sciences et la guerre (rapport complexe et ambiguë mais fort intéressant)
 - M. Beley propose également, les sciences et les technologies industrielles
 - Les civils dans la guerre

- Travail de la poésie britannique dans la 1^{ère} Guerre mondiale.
 - Site du conseil régional
 - Site du conseil général Nord qui a mis en ligne une exposition virtuelle
 - Département du Pas-de-Calais lance un appel à projets.
- Actions de formations : avec entrée disciplinaire ; articulation d'une formation avec le 1^{er} degré.
 - Les départements vont aider par des moyens de transport
 - Monsieur Surig, DASEN adjoint évoque la présence d'un IEN de chaque département dans le comité académique du centenaire pour renforcer le lien avec le 1^{er} degré. Il est plutôt retenu l'idée d'en inviter au moment de l'examen des projets (notamment ceux du 1^{er} degré).
 - Mise en place d'un groupe restreint : Afin de pouvoir prendre rapidement des décisions concernant les projets transmis ; ce groupe se réunira avant les réunions en séance plénière. Se sont proposés :
 - Joël Surig, DASEN adjoint du département du Nord
 - Damien Durand, DASEN adjoint du département du Pas-de-Calais
 - Patrice Rey, IA-IPR d'allemand
 - Philippe Leclercq, IA-IPR d'anglais
 - Delphine Dufour, Enseignante coordonatrice DAAC pour le domaine « mémoire »
 - Patrick Caboche, IA-IPR d'histoire et géographie, membre du Trinôme académique (selon le besoin)
 S'y ajoutent Christine Dalbert, et Evelyne Dufly
 - Les deux prochaines réunions en séance plénière du comité académique du centenaire sont prévues :
 - Vendredi 17 mai 14 h
 - Mercredi 12 juin 14 h

Lieu : salle 1 du 46 rue des canoniers à Lille (IA-IPR rez-de-chaussée)